

# L'avenir de nos sociétés d'apiculture



Thinktank (groupe de travail FVA)  
Agrilogie Marcelin, Morges  
Mercredi 9 novembre 2022

# Déroulement de la séance

- Cette séance se veut participative, analyse / interprétation (Alain !), commentaires, questions complémentaires, c'est votre mission ce soir
- J'ai volontairement pas pré-informé mes collègues du comité
- Certains chiffres sont disponibles, il est possible de faire des recherches supplémentaires
- Mon idée de départ était d'investiguer pour savoir en quoi les sociétés vont se transformer à l'avenir (mort du modèle de la société d'aujourd'hui et renaissance de la société sous une autre forme), au final, la situation n'est pas si grave
- Réalisation de deux questionnaires différents : apiculteurs – cadres. Le dépouillement des réponses a été fait dans l'ordre apiculteurs – cadres.



# **Questionnaire « apiculteurs »**

# Notre échantillon (questionnaire apiculteurs) ?



Débutants 2<sup>ème</sup> année

envois 81

39 réponses (48%)

âge 30 à 70

avec un pic entre 42 et 57

moyenne 49



Sociétaires

envois 102

40 réponses (39%)

âge 30 à 87

avec un pic entre 48 et 66

moyenne 55

- Au départ, questionnaire adressé qu'aux débutants
- Ensuite, également à des sociétaires dans une société ACTIVE
- Choix du questionnaire : identique pour meilleures comparaison / compilation des données
- Résultats sont très intéressants !



# Notre échantillon (problème statistique) ?

Niv. de confiance : probabilité que l'échantillon reflète fidèlement les comportements de cette population :	95%	95%
Taille de la population :	183	1100
Taille de l'échantillon :	79	79
Marge d'erreur : écart éventuel entre les réponses de notre population et celle de notre échantillon réf. 5%	8,4%	10,7%

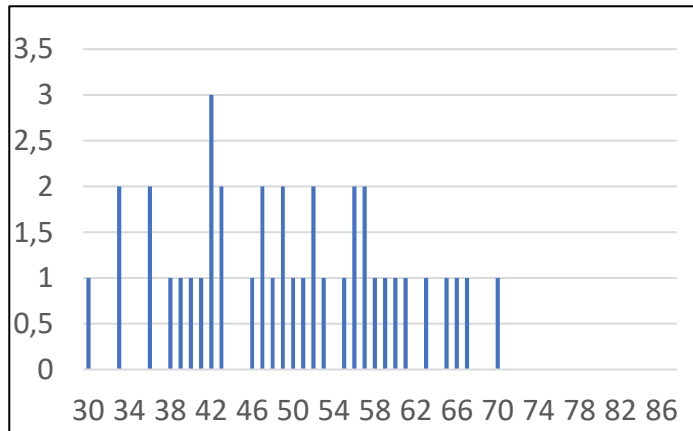


précision



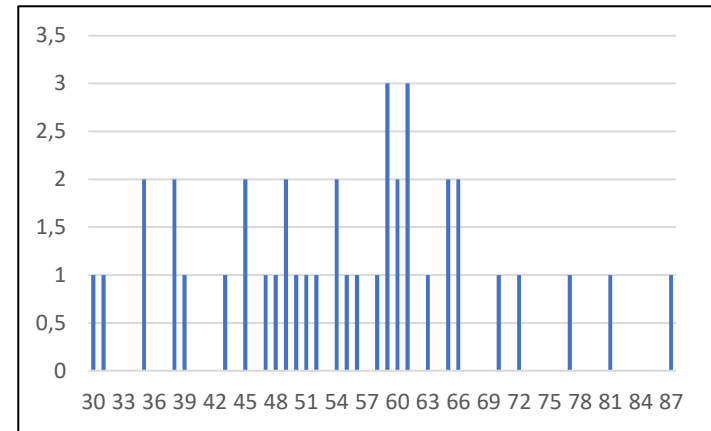
# Notre échantillon - âge ?

## Débutants



↑  
49

## Sociétaires



↑  
55

- Pas de très jeunes ! < 30 ans
- Moyenne totale à 52

# Notre échantillon - âge ?

Gén. Alpha (nés 2010 – env. 2025)



Gén. Z (nés 1997 - 2010) : 12 à 25 ans



Gén. millenials (Y) (nés 1980 - 1999) : 23 à 42 ans



Gén. X (nés 1961 - 1981) 41 à 61 ans



Gén. babyboomers (nés 1943 - 1960) : 62 à 79 ans



Gén. silencieuse, 4<sup>ème</sup> âge

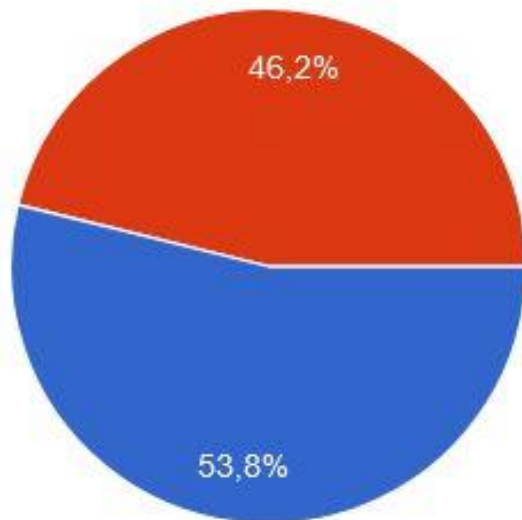


5 7 9 11 13 15 17 19 21 23 25 27 29 31 33 35 37 39 41 43 45 47 49 51 53 55 57 59 61 63 65 67 69 71 73 75 77 79 81 83 85 87

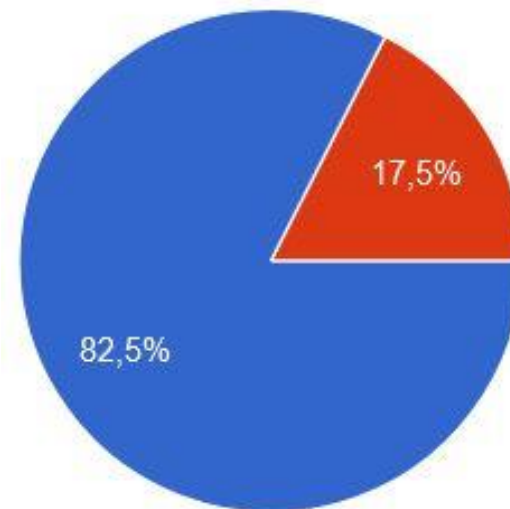


# Notre échantillon - sexe ?

Débutants



Sociétaires



- Moyenne totale « sociétaires »
  - 32% de F
  - 68% d'H

# Notre échantillon - sexe ?

Tableau 1: Chiffres relatifs à l'apiculture en 2013/2014 (quelques chiffres ont été arrondis).

Nombre de colonies <sup>1</sup>	165 290
Nombre d'apiculteurs-trices <sup>1</sup>	17 503
Densité moyenne de colonies	4 colonies par km <sup>2</sup>
Taille moyenne des exploitations apicoles	9,4 col. par apiculteur-trice
Activité principale ou accessoire avec plus de 40 colonies <sup>1</sup>	2% des apiculteurs-trices
Activité principale ou accessoire avec plus de 80 colonies <sup>1</sup>	0,4% des apiculteurs-trices (51 personnes)
Agriculteurs-trices pratiquant l'apiculture <sup>2</sup> (2013)	2,8% des agriculteurs-trices
Apiculteurs-trices avec exploitation agricole en activité principale <sup>2</sup> (2013)	8% des apiculteurs-trices
Récolte moyenne de miel par colonie et par an <sup>3</sup> (2014)	14,2 kg
Récolte moyenne de miel par colonie et par an <sup>3</sup> (2010–2014)	20,2 kg
Récolte annuelle totale <sup>4</sup> (2013)	3420 t
Importation de miel par an <sup>5</sup>	7686 t
Exportation de miel par an <sup>5</sup>	632 t
Consommation annuelle de miel par habitant-e et par an <sup>2</sup>	1,3 kg
Prix de vente du miel suisse labellisé <sup>6</sup>	25 CHF par kg
Valeur de la production totale en miel <sup>2</sup>	65,3 mio. CHF par an
Valeur de la production totale en cire, pollen et propolis <sup>2</sup>	1,5 mio. CHF par an
Valeur relative à la pollinisation par les insectes des plantes cultivées <sup>7</sup> (env. la moitié par les abeilles mellifères)	342 mio. CHF par an

## L'apiculture en Suisse, 2014

Jean-Daniel Charrière

Sontje Frese

Pascal Herren

- Moyenne totale « sociétaires »
  - 32% de F
  - 68% d'H



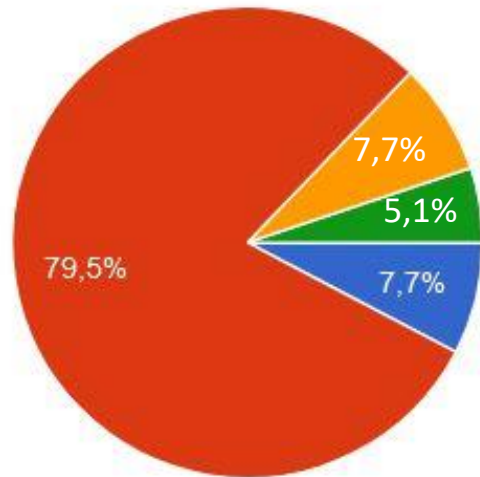
# Questionnaire ?

- 11 questions simples
- Définition du bénévole : La personne s'engage **sans** perspective de rémunération.
- Définition du volontaire : La personne **bénéficie** d'une compensation financière (défraiement).



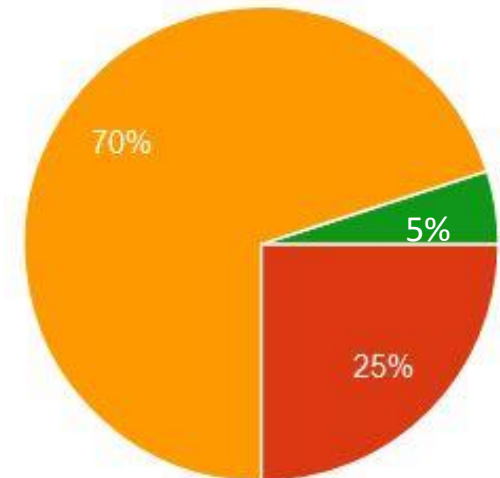
# Faites-vous déjà partie d'une société d'apiculture ?

## Débutants



- Je pense sérieusement à y adhérer
- Oui, depuis peu
- Oui, depuis plus de 3 ans
- Non

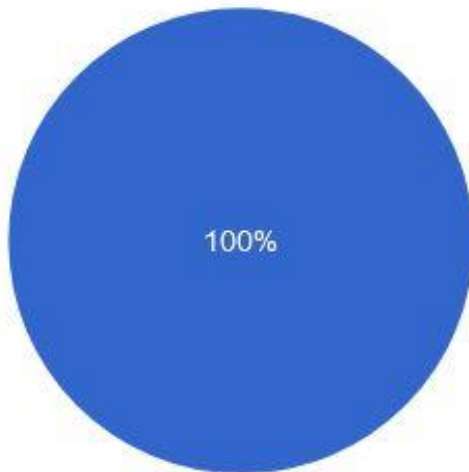
## Sociétaires



- Bon travail d'info durant les cours
- Recrutement facile ou obligation (cours débutants) ?
- Taux d'isolement similaire (PS : non alors qu'ils sont membres ?)

En tant que membre d'une société, considérez-vous qu'il est normal qu'une cotisation annuelle soit perçue ?

Débutants



Sociétaires

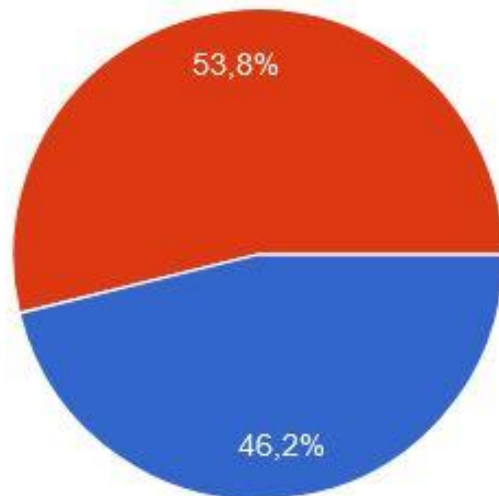


● Oui  
● Non

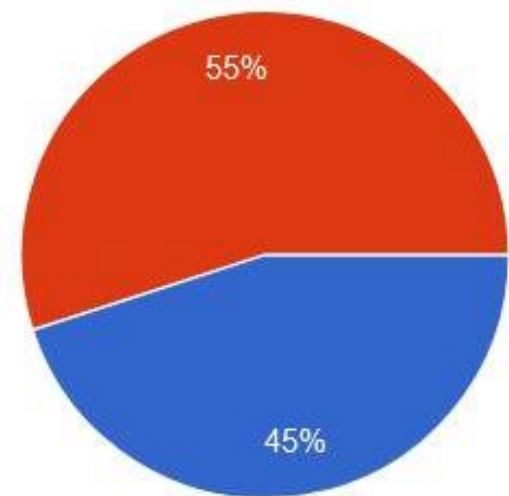
- Cet aspect ne présente pas de problèmes
- ≠ du problème de paiement de la cotisation - rappels

Être membre d'une société veut dire forcément une obligation de s'impliquer activement dans cette société (bénévole / volontaire) ?

Débutants



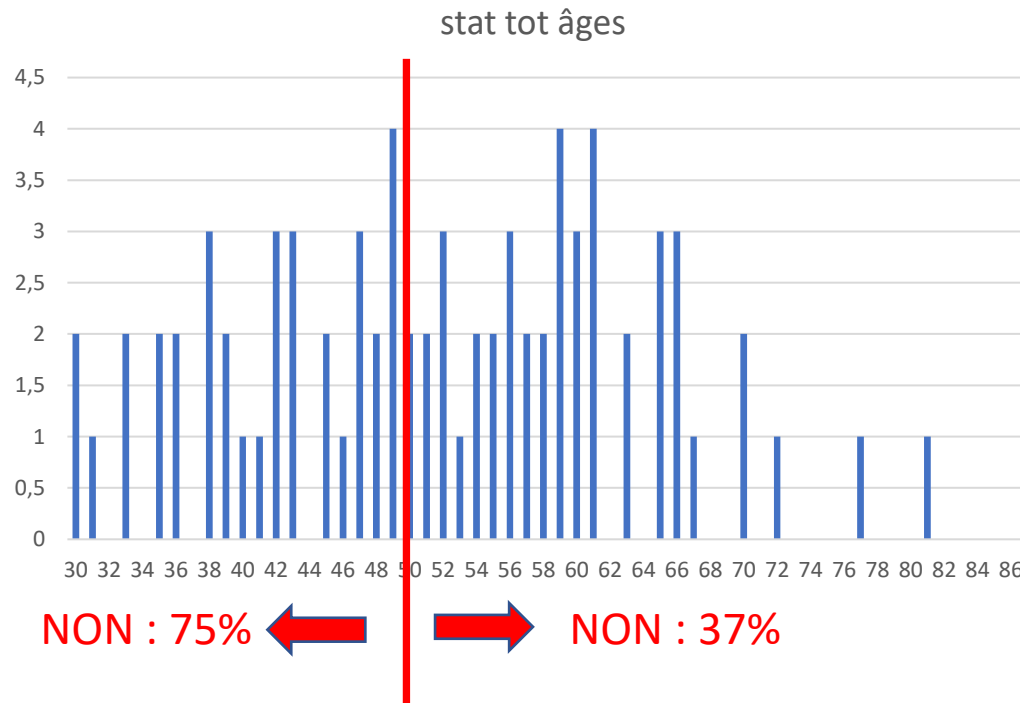
Sociétaires



● Oui  
● Non

- La petite majorité est là pour « profiter » seulement
- Différence entre jeunes et vieux toutes réponses confondues ?

# Être membre d'une société veut dire forcément une obligation de s'impliquer activement dans cette société (bénévole / volontaire) ?



Différence entre jeunes et vieux toutes réponses confondues ?

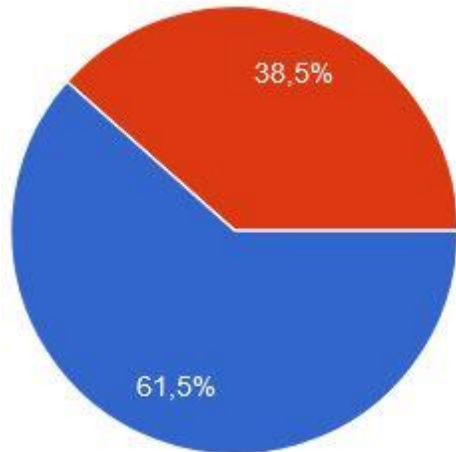
Pour la tranche d'âge 30-50, le NON est de 75%.

Pour la tranche d'âge 50-87, le NON est de 37%.

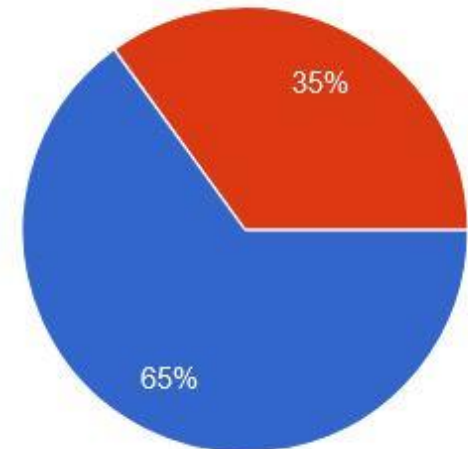


Les membres d'une société qui consacrent du temps pour le bon fonctionnement de cette organisation doivent-ils percevoir un défraiement (= volontaire) ?

Débutants



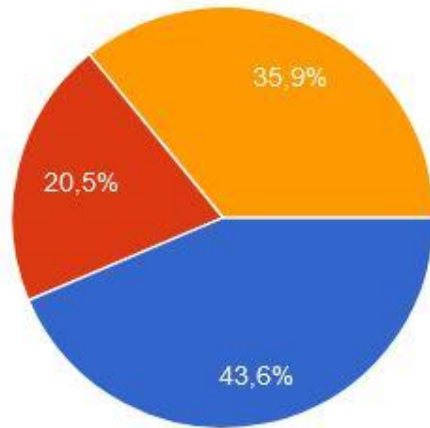
Sociétaires



- Une majorité significative est pour un défraiement
- La différence entre débutants et sociétaires est négligeable
- (Etonnamment, la jeune gén. est moins souple, alors que plus concernée confirmation sur tranche d'âge : 67/60% de oui)
- Problème administratif futur (législation sur les associations)

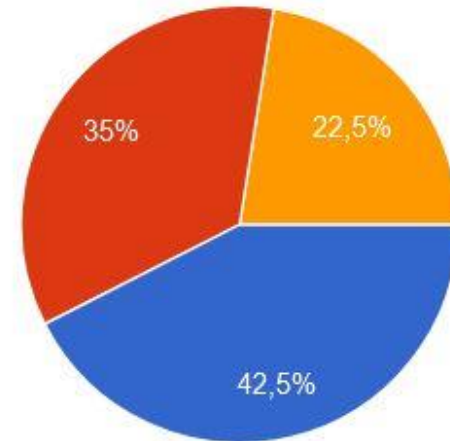
# La relève dans les sociétés : seriez-vous prêt à vous engager activement dans une société (au comité par exemple comme bénévole ou volontaire) ?

Débutants



- Plutôt oui, comme bénévole
- Plutôt oui, comme volontaire
- Plutôt non

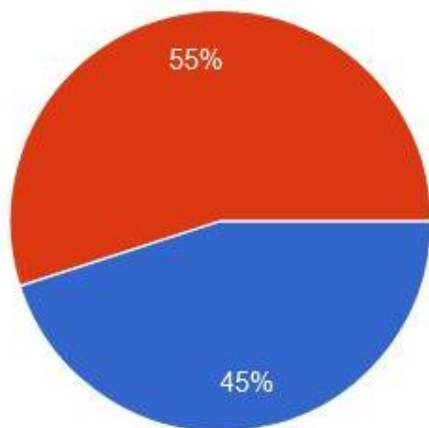
Sociétaires



- Plutôt oui comme bénévole = personnes qui estiment qu'il faut s'impliquer (questions précédente)
- Plus d'engagement parmi les sociétaires
- La jeune génération est moins disposée (manque de temps?)
- La vieille génération est plus dispo, mais veut un défraiement (confirmation)

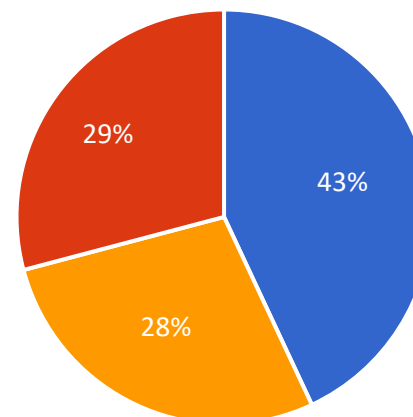
# Comparaison total « engagements » et confirmation

Être membre d'une société veut dire forcément une obligation de s'impliquer activement dans cette société (bénévole / volontaire) ?



● Oui  
● Non

La relève dans les sociétés : seriez-vous prêt à vous engager activement dans une société (au comité par exemple comme bénévole ou volontaire) ?

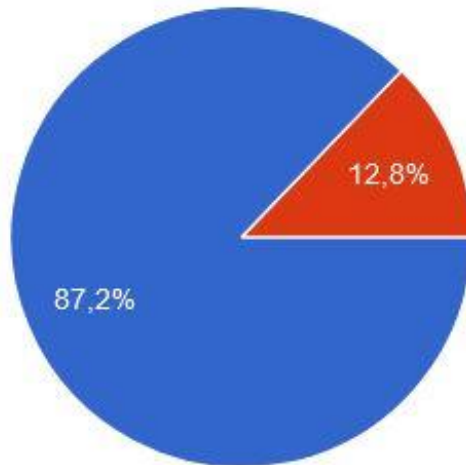


● Plutôt oui, comme bénévole  
● Plutôt oui, comme volontaire  
● Plutôt non

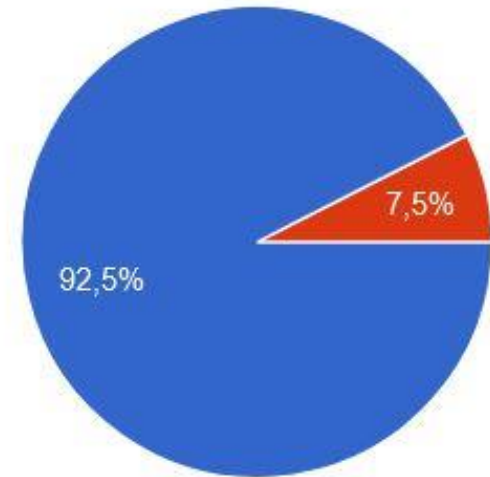
- Similitude intéressante

En vue de réunir les forces de travail qui ont tendance à manquer, considérez-vous la fusion de plusieurs sociétés comme étant une option acceptable ?

Débutants



Sociétaires



● Oui  
● Non

- Apparition de sentiments émotionnels ( $\neq$  rationnel !)
- Mais la réponse est très significative, à retenir comme bonne solution
- Problèmes administratifs - next

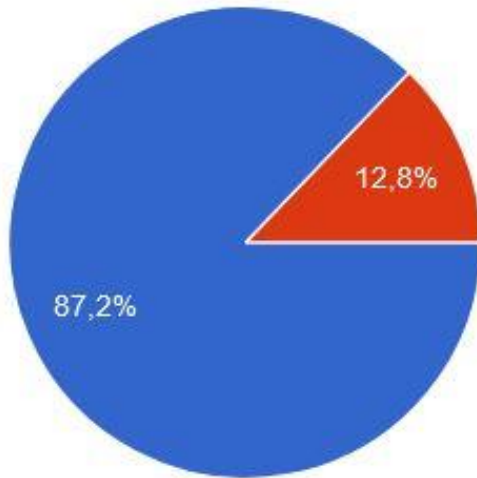
## Fusion de sociétés, problèmes administratifs :

- Dissolution, recréation (AG majorité absolue, nombre minimum de membres, etc.)
- Distances à parcourir pour les réunions (présentiel, distanciel)
- Nombre de voix de représentation auprès de la FVA / SAR :
  - Chaque société fédérée peut être représentée à l'Assemblée générale des délégués par deux délégués pour un effectif inférieur à 200 membres, et trois pour un effectif supérieur à 200 membres. (statuts FVA art 8).
  - Chaque fédération est représentée proportionnellement au nombre de ses membres, selon l'effectif au 31 décembre précédant l'assemblée des délégués, à raison de 18 délégués pour 1000 membres. Chaque section a droit à un délégué au moins. Les délégués sont désignés par les sections. Si une fédération se voit attribuer plus de délégués que le nombre de sections qu'elle possède, elle procède à une répartition supplémentaire, au prorata des membres des sections. (statuts SAR art 11).

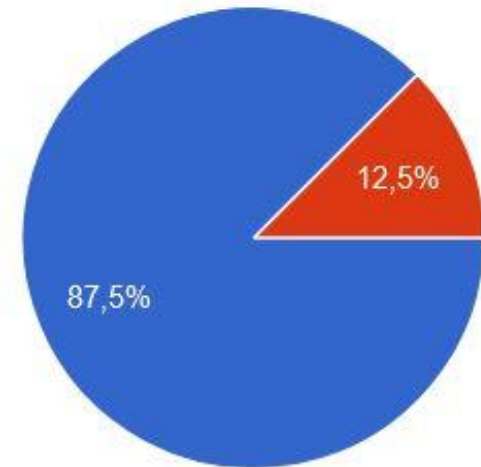


# Le modèle de la société qui est proposé et qui existe aujourd'hui est-il encore d'actualité ?

Débutants



Sociétaires



● Oui  
● Non

- La réponse est fortement significative
  - Pour la tranche d'âge 30-50, le OUI est de 82%.
  - Pour la tranche d'âge 50-87, le OUI est de 91%.

Si vous avez répondu "non" à la question précédente, merci de nous indiquer pourquoi (Comment la société doit-elle évoluer ? Qu'attendez vous d'une société dont vous faite partie) ?

- Nombre de réponses limité (8/40 – 20%)
- Synthèse des idées :
  - Centraliser certaines **compétences administratives** aux niveau cantonal, romand ou suisse permettrait de décharger les sociétés.
  - Les sociétés doivent principalement être là pour **l'échange et le social, l'engagement et la défense pour les abeilles** et du monde apicole.
  - Une association / société peut rester simple et se concentrer sur **l'intérêt direct** des membres.
  - Le monde associatif de l'apiculture devient une vraie usine à gaz, avec presque plus de structures que le monde politique.
  - La **fusion** de plusieurs sociétés, il y en a trop.



Si vous avez répondu "non" à la question précédente, merci de nous indiquer pourquoi (Comment la société doit-elle évoluer ? Qu'attendez vous d'une société dont vous faite partie) ?

- Outil de communication et d'échange digital **pour pouvoir s'impliquer plus régulièrement**
- Il serait plus opportun que la société ne soit pas que cantonale (? interprétation ?)
- Dans notre société où nous devons travailler à 100% pour être intégré, **il ne reste plus beaucoup de temps pour les associations**. Nous sommes tous sollicités de tellement de manières et à tous les niveaux (privé et professionnels et loisirs) que nous avons juste plus assez de temps pour tout faire. L'état devrait **soutenir financièrement**.

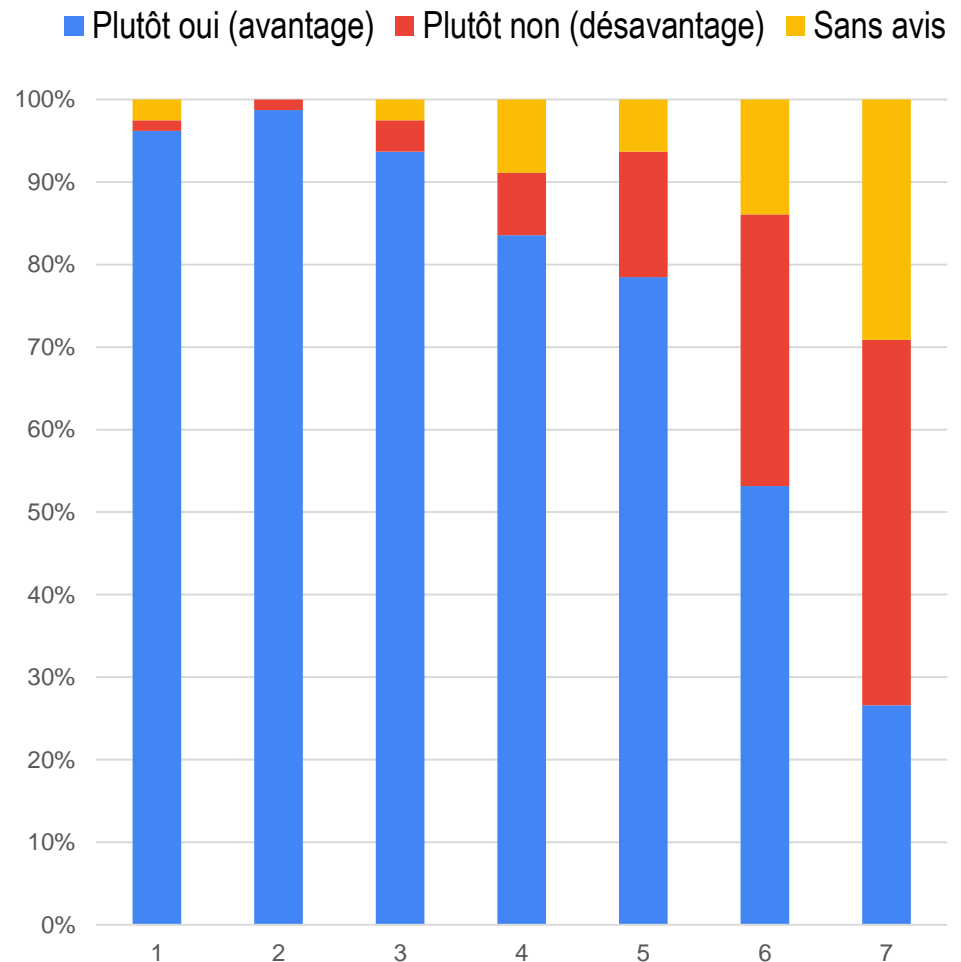


# Questions subsidiaires

## Avantages / désavantages de faire partie d'une société.

Question 1 :

Rencontrer des personnes et se créer un réseau d'amis qui ont les mêmes intérêts.

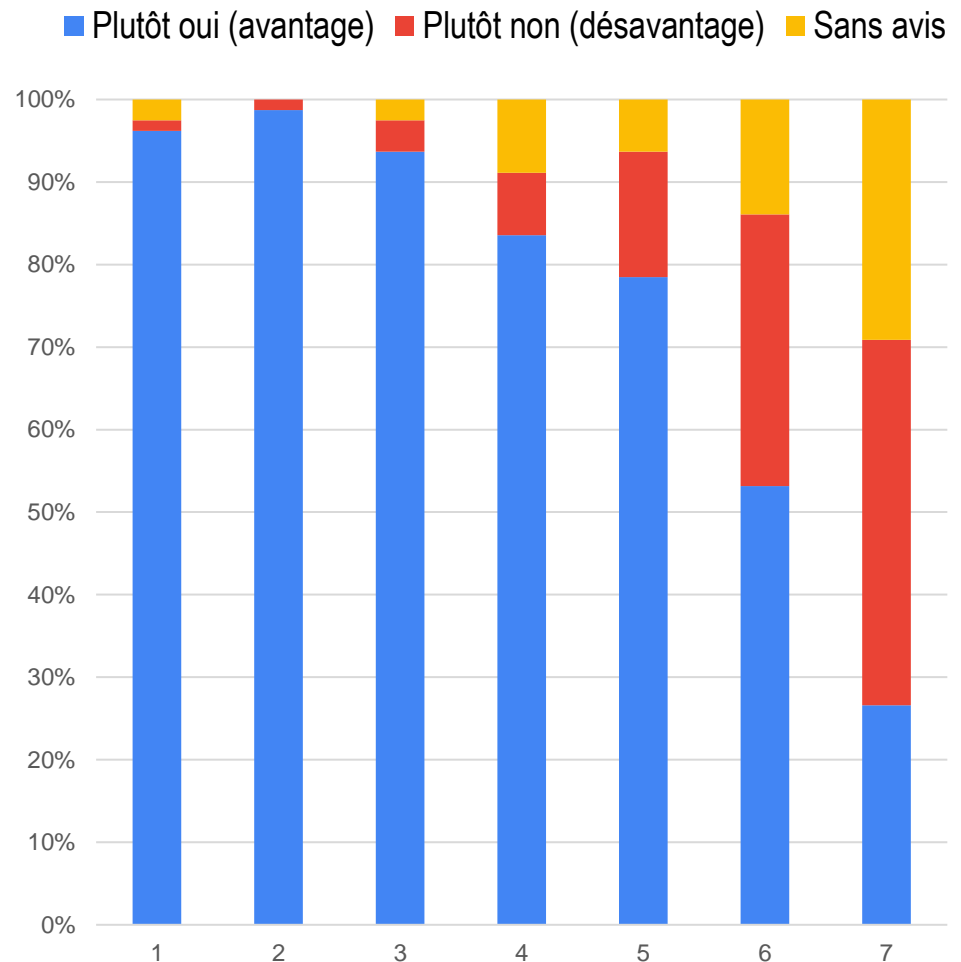


# Questions subsidiaires

Question 2 :

Pouvoir participer à des programmes de formation ou à des manifestations de la société.

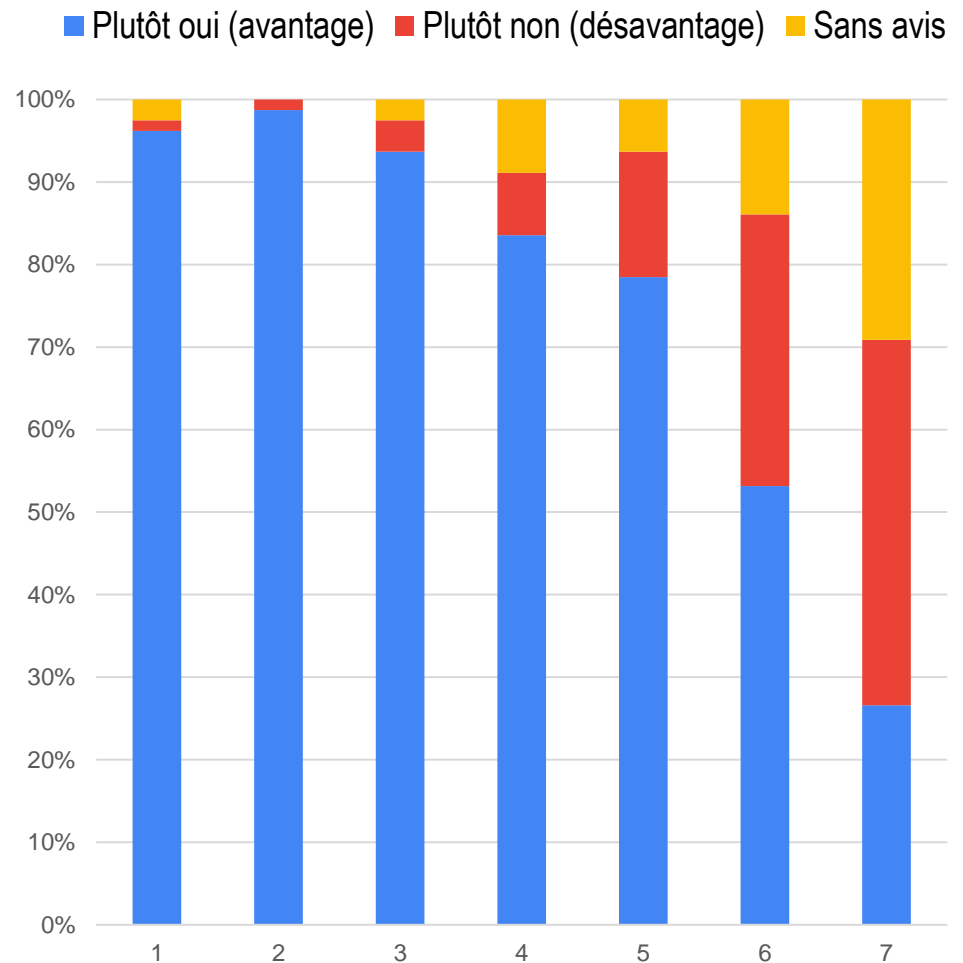
C'est plus important que les amis / contacts !!!!!, mais pas significatif



# Questions subsidiaires

Question 3 :

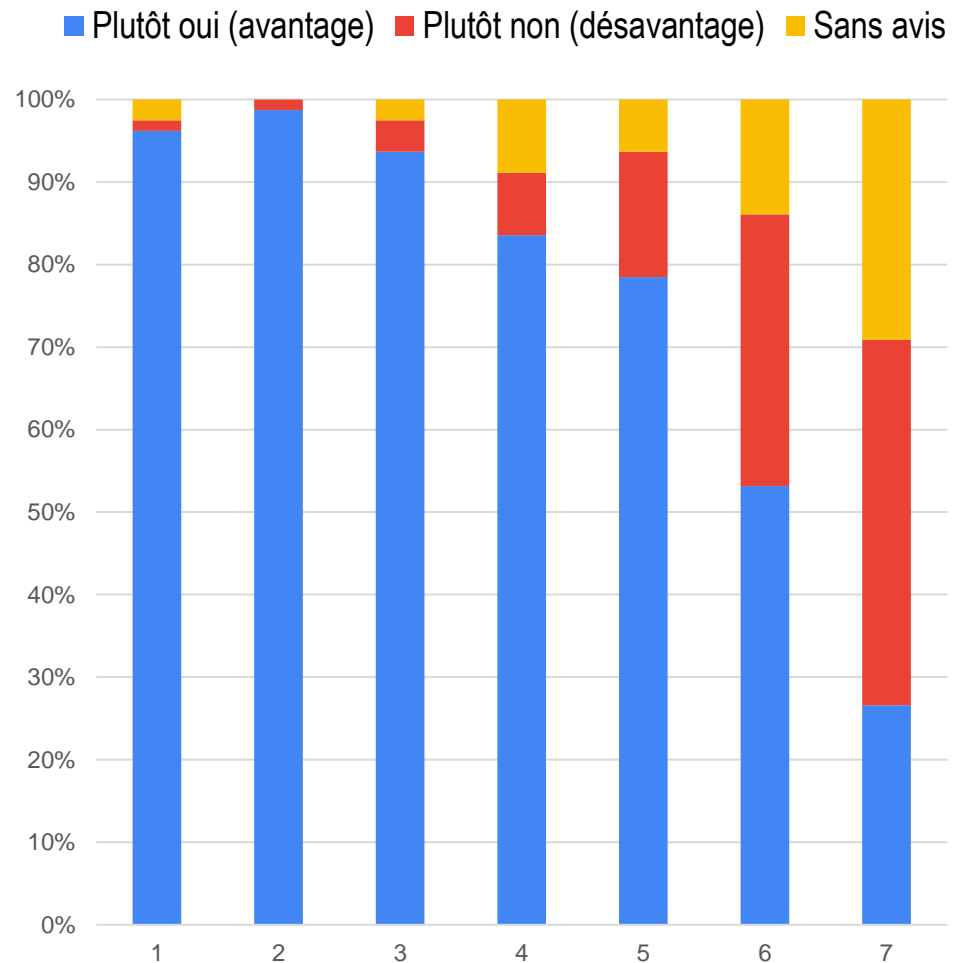
Recevoir régulièrement des informations importantes par email.



# Questions subsidiaires

Question 4 :

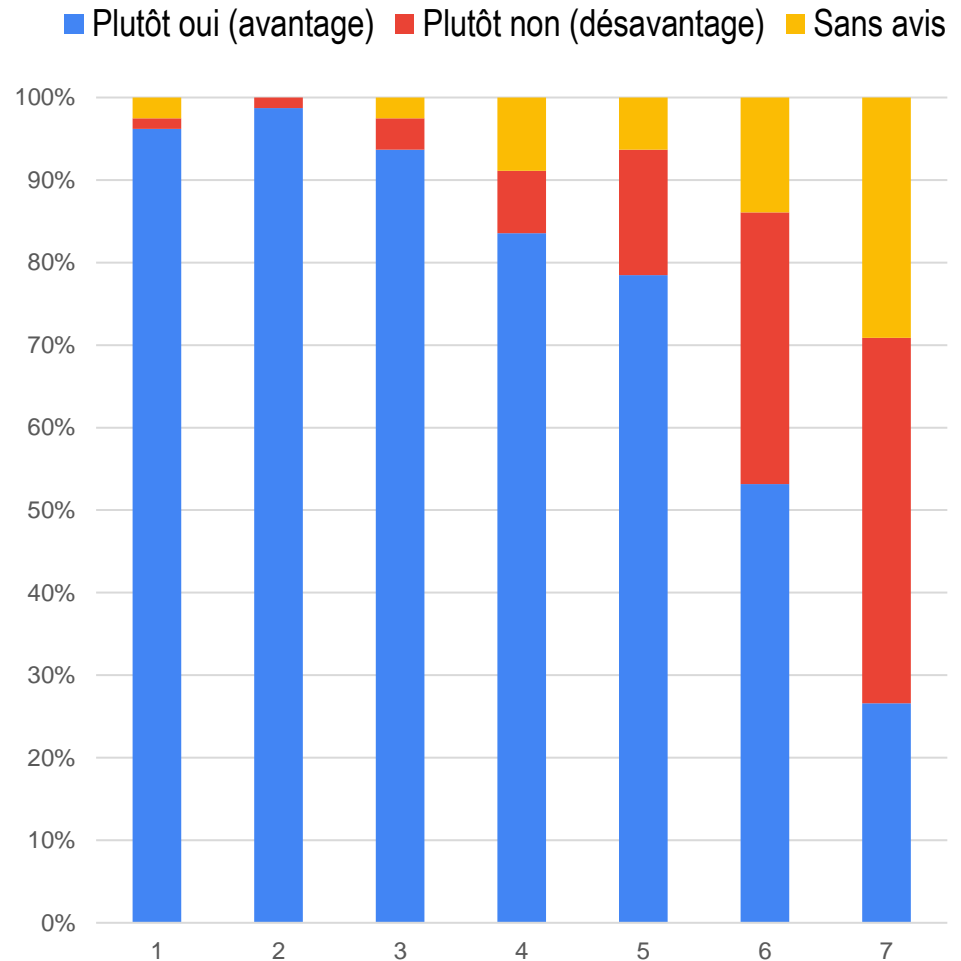
Paiement d'une cotisation annuelle.



# Questions subsidiaires

Question 5 :

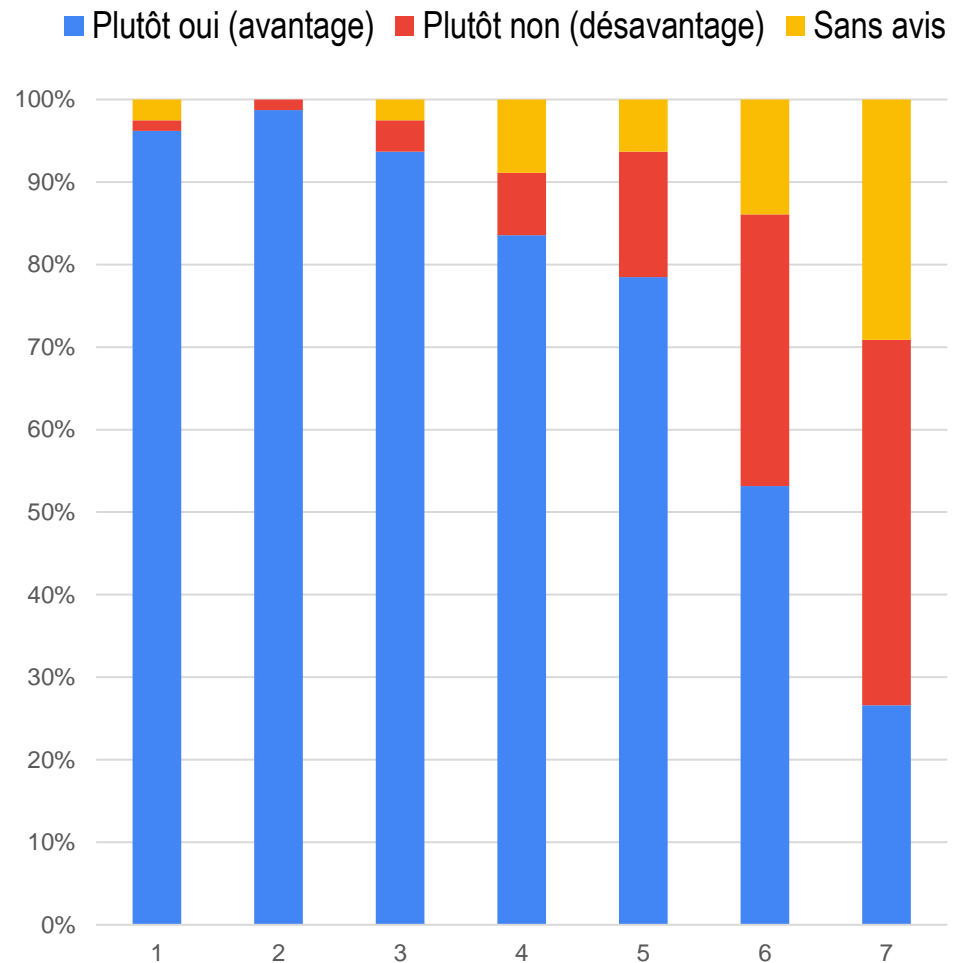
Pouvoir s'impliquer dans l'organisation des activités de la société.



# Questions subsidiaires

Question 6 :

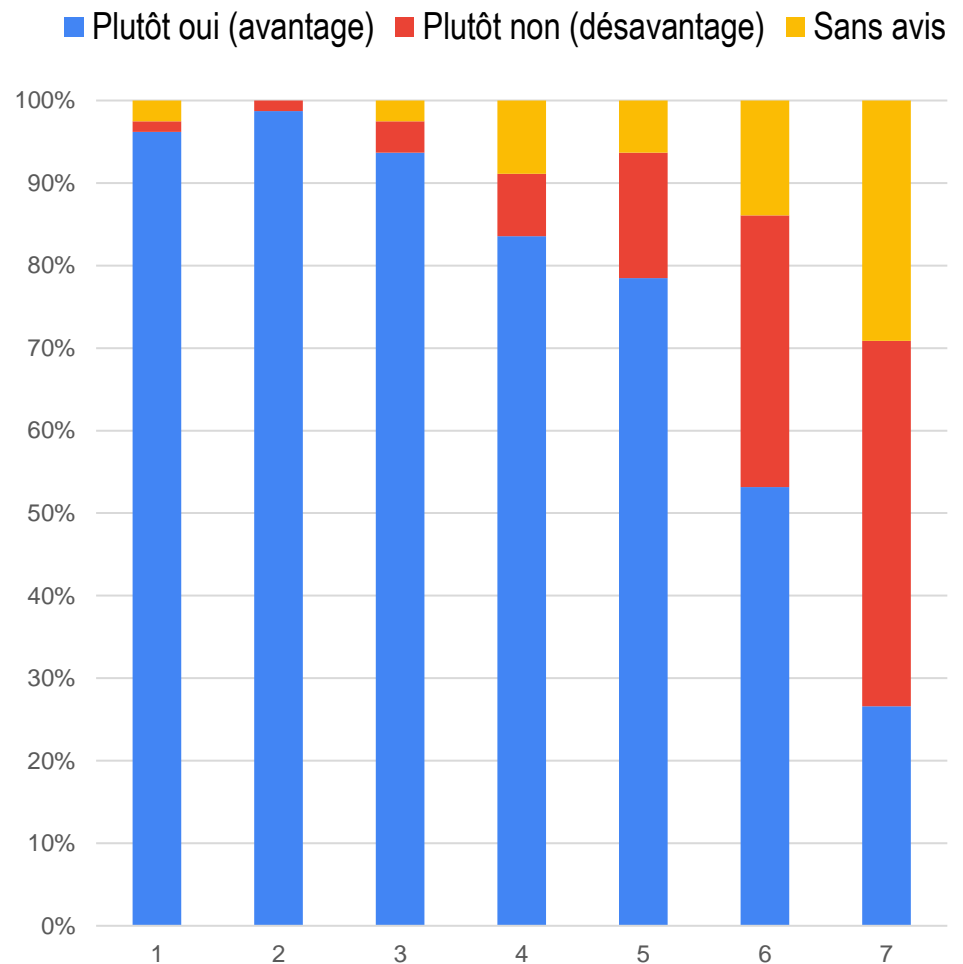
Devoir aider à organiser des manifestations.



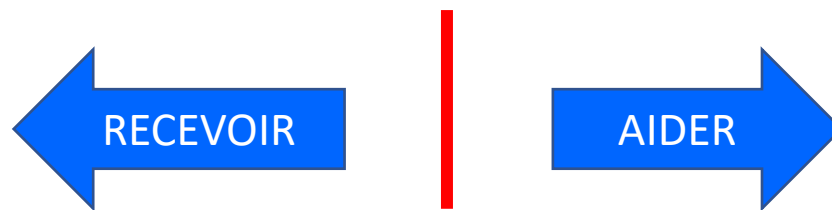
# Questions subsidiaires

Question 7 :

Devenir membre du comité (direction).



# Questions subsidiaires

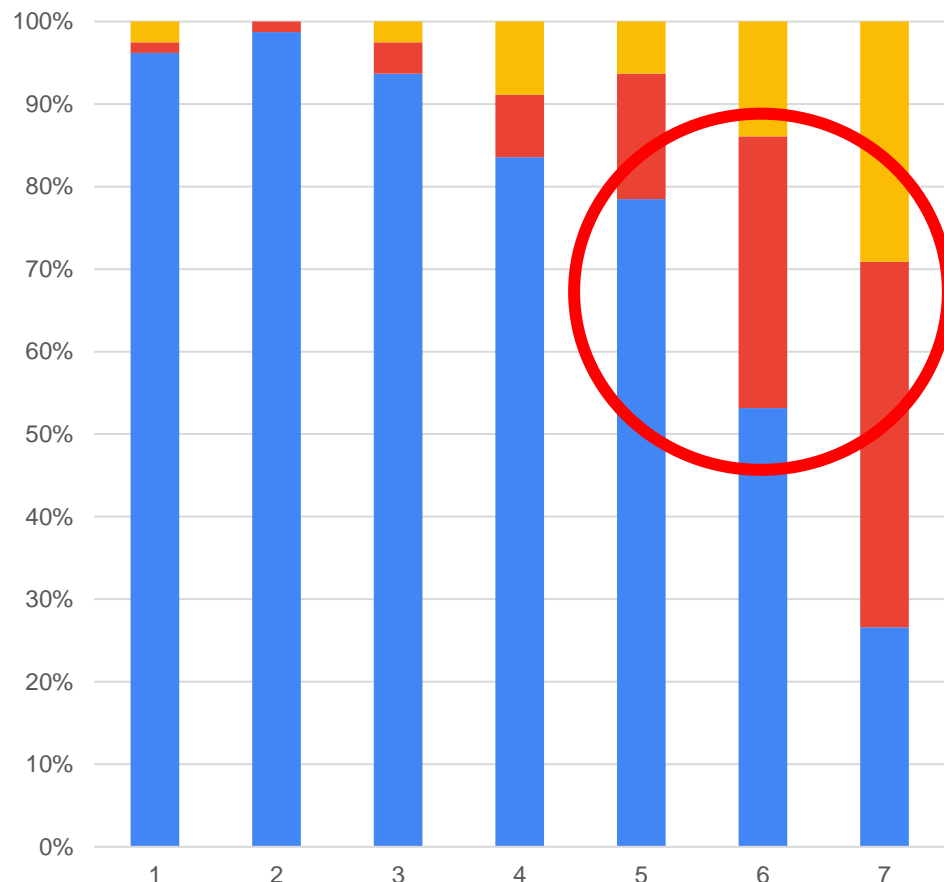


■ Plutôt oui (avantage) ■ Plutôt non (désavantage) ■ Sans avis

Où est la frontière ?

La société doit-elle avoir une fonction de prestataire de services ?

Si c'est le cas, les prestataires doivent-ils être au moins défrayés si non pas rémunérés ?




## Commentaires (synthèse) – sans les remerciements

Il ne faut pas démotiver les membres qui s'engagent en les **critiquant** ou en les **excluants** de certaines activités.

Comme chef de service, je n'ai pas de visions de qui, de ma commune s'implique dans l'association (? interprétation ?)

Les membres du comité ne sont pas assez reconnus et **valorisés** pour l'investissement personnel qu'ils consacrent à la société. Le découragement est donc compréhensible. Faudrait-il plus insister sur les **obligations** des sociétaires, c'est-à-dire de ne pas reposer exclusivement sur le comité ?

On a beaucoup de chance d'être **accompagné et conseillé** en tant que débutant.

Pour faire les choses bien **on ne peut pas être partout**. Mais la société «  » et très dynamique et surtout grâce à un excellent comité. On ne leur dit pas assez souvent.



## Commentaires (synthèse) – sans les remerciements

Une société d'apiculture **se démarque** des autres, mais ce qui pose aussi d'autres soucis !

C'est pour moi ok si une personne ne s'implique pas beaucoup dans la société. Elle bénéficie quand même. Pour autant qu'elle **paie sa cotisation...**

Les gens ont tellement d'activités annexes qu'il devient terriblement difficile de les fédérer et de les faire participer à des activités ou à la vie d'une société quelle qu'elle soit, ou alors ce sont toujours les mêmes et généralement se sont **les 50 ans et plus**. Je ne suis pas pour une rémunération des membre d'un Comité, mais au vu de leur engagement ils doivent pouvoir bénéficier **de petits avantage**, comme pouvoir utiliser le local de réunion gratuitement, s'il y en a un, gaufrier leur cire gratuitement si la société dispose d'un gaufrier. C'est **un juste retour** sur leur travail pour la société.

J'ai tjrs du plaisir de participer à l'école du rucher, c'est par les échanges et la pratique que j'apprends le "métier". Il n'y a pas d'obligation de présence et on même temps il y a tjrs qqun les jeudi soir, **cette régularité facilite mon organisation** personnelle.



## Commentaires (synthèse) – sans les remerciements

Satisfaction du système des associations, des cours, etc. **Problème:** cela fait une année que je suis membre d'une association, mais je ne reçois toujours pas le journal, ni n'ai reçu à payer la cotisation malgré 2 relances. Mon instructeur est au courant.

Les 4 dernières propositions du questionnaire me laisse perplexe... A 63 ans **je n'ai pas l'ambition de m'impliquer** mais en cas de nécessité je suis prêt à le faire.

**Moderniser sans révolutionner ! Tout un challenge**



# Questionnaire « cadres »

15 réponses en retour (dont 7 présents ce soir)

# Énumérez les problèmes que vous rencontrez dans vos sociétés

Diminution du nombre d'adhérents / membres

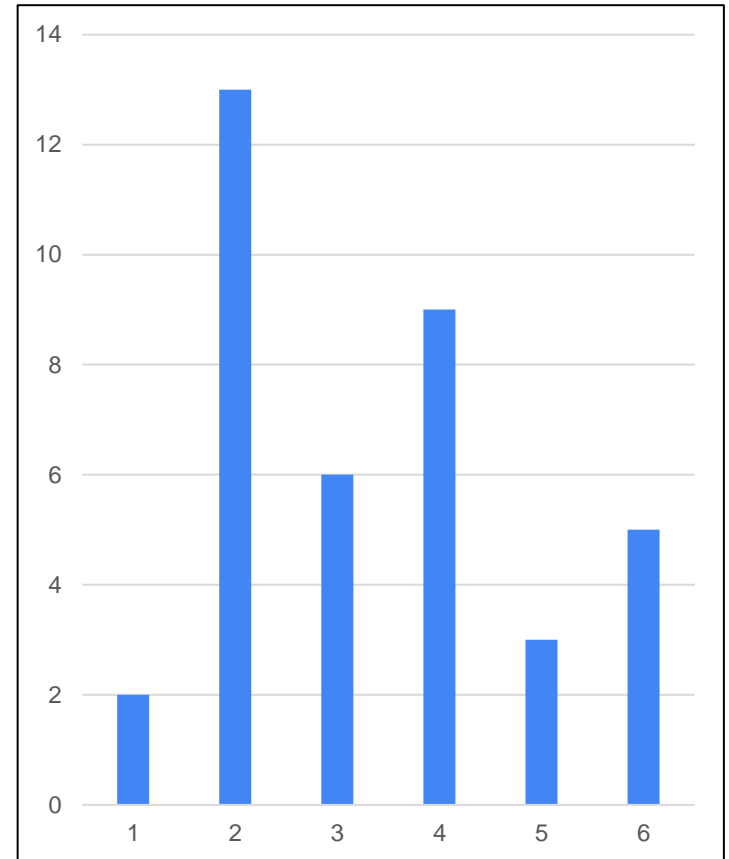
**Diminution du nombre de participants** aux manifestations de la société

**Manque de main-d'œuvre** pour l'organisation des activités de la société

**Manque de relève** pour les tâches de la société (ex. comité)

Sollicitation de la part des membres (ex demande individualisée pour aider dans un rucher privé)

Problème de paiement de la cotisation



Selon vous, qu'attend un jeune membre de la part d'une société à laquelle il veut adhérer ?

**Rencontrer partager, apprendre** avec d'autres apiculteurs passionnés

Recevoir de l'**information mises à jour**, utiliser des réseaux sociaux, entretenir le site web, conseils apicoles automatiques

Recevoir **une formation continue rigoureuse** puis de l'aide individualisée, de l'aide pour débiter, répondre aux questions en cas de besoin (tac au tac), **un répondant immédiat** quand il y a un problème, un mentorat

Activités de société : **visites de ruchers**, repas de fin d'année, tombola de matériel, visite dans un rucher d'un autre canton avec un repas

Certains des jeunes veulent faire du commerce et voient en grand leur exploitation.

Doléances, pas listées ici ...



Selon vous, est-ce que l'identité et/ou la forme de « la société » (association) d'aujourd'hui doit évoluer ?

Le **présentiel** n'est pas mort, mais il faut rajouter le **distanciel (visio)**, mais ce doit aller rapidement et de manière efficace.

La forme de la société / association est assez souple, elle s'adaptera comme elle le doit

Rajouter les **canaux de communication** manquants comme les **réseaux sociaux** sont importants pour plus de visibilité (i.e. instagram), par exemple pour montrer les activités de la société et rappeler qu'elle est active (on l'espère...).

Il faut impliquer les membres dans des projets de **développement de proximité** (par ex. situation environnementale, réalités du terrain).

Je crains que changer la forme de l'association n'empêchera pas cette mentalité de consommateur faisant son shopping !



La FVA / les sociétés sont-elles des paquebots comme le Titanic qui ne savent pas encore qu'il y a un iceberg qui les attend à l'horizon ?

Il **manque surtout des personnes qui font du relationnel**, qui accueillent, qui accompagnent, qui ont cette sensibilité pour qu'un nouvel apiculteur qui débarque dans une section soit bien accueilli.

Non, heureusement que certains jeunes arrivent à suivre activement les activités, **mais ils en ont tant ...**

Le Titanic était lancé à pleine vitesse, je ne crois pas que se soit notre cas... je pense que l'on a le temps de réagir... Est-ce que tout le monde se connaît dans ces structures? L'humain a besoin d'interaction et de contact ...(le Covid l'a bien montré). Faut-il englober le/ la conjoint (e), les enfants dans certaines de nos activités?



La FVA / les sociétés sont-elles des paquebots comme le Titanic qui ne savent pas encore qu'il y a un iceberg qui les attend à l'horizon ?

C'est possible, mais je vois plutôt ce risque au niveau des sociétés qu'à celui de la FVA. La FVA contrairement aux sociétés n'accueille pas de nouveaux apiculteurs qu'il faut savoir motiver, intéresser et fidéliser sur le long terme. Il faudrait connaître les attentes qu'ont les sociétés à l'égard de la FVA pour voir s'il y a également un iceberg qui nous attend ou juste de la banquise.

Le même problème se pose dans toute société à but non lucratif

OUI, très belle image

**RESULTAT OUI / NON : ~ 50:50 (sur 15 réponses)**



Il existe toute une série de mesures qui peuvent être bénéfiques pour augmenter la participation des membres aux activités de la société.

**Comprendre** notre publics cible (attentes), trouver le **moyen de communication efficace** et adapté, **intégrer** les membres à la prise de décisions pour le programme

Prendre en compte les **préoccupations sociétales**, tisser des **liens avec les autorités** civiles, communes.

**Augmenter l'offre à but apicole**, avec thème spécifique : visites de rucher, sorties de société, groupe de réflexion, apéros, conférence, etc. ...Faire participer les membres en leur donnant une mission evt. proposer des événements également ouverts à un public intéressé de près ou de loin.

Appeler les membres **directement** ou écrire un courrier / mail / sms **personnalisé**

**Rapprochement** ancien – nouveaux membres, inclusion, entraide, resserrer les liens pour lutter contre la tendance naturelle à créer des barrières intergénérationnelles.



Il existe toute une série de mesures qui peuvent être bénéfiques pour augmenter la participation des membres aux activités de la société.

Formation de base : développer un **suivi des débutants** sur une ou deux saisons, rendu obligatoire

Formation continue : établir un calendrier internet avec les activités normales au rucher de chaque conseiller, moniteur, et autre apiculteur confirmé, avec lieu et heure permettrait de **concorder les agendas** surchargés.

**Rémunérer** le travail des volontaires



## Commentaires (synthèse) – sans les remerciements

Une société requiert des **efforts continus et une implication sans faille du comité** et de ses membres pour rester active, pour avancer et rester intéressante.

Cet exercice d'introspection devrait également être fait par les sociétés (?) auprès de leurs membres (**c'est fait**)

Les jeunes se bougent, ils vont juste là **où ils se sentent le plus utile**.

L'année dernière je parlais déjà à notre comité des membres, qu'on les voyait peu, qu'on devait mettre de l'énergie là-dedans, **mais tout le monde s'en fou**.

Merci pour l'initiative, c'est super de prendre le taureau par les cornes !

Très belle initiative, ce thinktank



# Résumé

# EN RESUME

Le modèle de la société qui est proposé et qui existe aujourd'hui **est encore d'actualité**, également pour les jeunes générations, mais il nécessite d'être modernisé. La distribution H / F des membres dans les sociétés est de **68 / 32%**. (ex. de la modernisation : faire appel à la collaboration des membres par voie électronique ; mise en place de moyens électroniques supplémentaires, etc.).

Le paiement obligatoire d'une **cotisation n'est pas un problème**.

La société de demain est essentiellement là pour fournir **un service de prestations** (rencontres, sorties, conférences, visites de rucher, cours débutants, informations par email, défense des abeilles et du monde apicole, etc.). L'échange entre humains a moins d'importance (présentiel / distanciel). Concernant les informations, elles doivent être **pertinentes et elles doivent arriver rapidement, de manière efficace et adaptée** (forme de l'info (flash vidéo ?), il faut un **répondant immédiat** !, il faut une « réponse automatique »). Pour la diffusion d'information, il faut utiliser de préférence **les réseaux sociaux**. Les invitations aux membres doivent leur parvenir **directement** et doivent le plus possible être **personnalisées** (courrier / mail / sms / réseau social).



# EN RESUME

De l'avis des sociétaires, ceux qui s'engagent comme prestataires de service ou à la direction (comité) doivent recevoir **un avantage, un défraiement ou un salaire**, evt. même payé par l'Etat et sont par conséquent considérés comme des « volontaires ». Mais il y a 40% des sociétaires qui sont encore d'accord de travailler comme « bénévole ». Un bon nombre de personnes se sentent surmenées et ne peuvent donc pas s'investir dans une société.

Une association / société **doit rester simple** et se concentrer sur les **intérêts des ses membres**. Elle doit, dans la mesure du possible, déléguer les tâches administratives à l'instance supérieure (FVA, SAR). Pour réduire les tâches administratives, il est envisageable de réunir les forces par **des fusions entre sociétés**, ce qui est considéré comme une option acceptable par les membres des sociétés d'apiculture. La fusion de sociétés **n'a pas d'impact** sur la représentation (délégués) au niveau des instances supérieures (statuts FVA / SAR). C'est une bonne solution également **aux problèmes des sociétés mourantes** qui ne proposent plus d'activités à ses membres.



# EN RESUME

Il faut que les membres de la société **choient et valorisent la relève, les bénévoles et les volontaires**. Les personnes engagées doivent recevoir des **responsabilités** et ne doivent pas être critiquées ou exclues par les autres membres. Il y a éventuellement des obligations qui pourraient être établies pour les membres en vue de décharger le comité (ex. externalisation d'une fraction de travail comme par exemple l'entretien du site web, etc.). Il faut **impliquer les membres** dans des projets de développement de proximité (par ex. situation environnementale, réalités du terrain). Il faut attribuer une tâche ou une mission qui est **adaptée aux compétences** de la personne. Les nouveaux membres doivent **participer** à l'élaboration du programme des activités.

Un effort particulier doit avoir lieu dans le **rapprochement** des anciens et des nouveaux (inclusion, entraide, resserrer les liens).



# EN RESUME

Une société requiert des **efforts continus et une implication sans faille du comité et de ses membres** pour rester active, pour avancer et rester intéressante (équipe organisatrice). Cette équipe doit enseigner la manière d'organiser à la génération suivante qui présente un manque de savoir-faire important dans ce domaine.



# Points supplémentaires

Offrir la gratuité pour les jeunes adhérents ? Offrir un cadeau de bienvenue comme à la FAVR ?

On trouvera en général la perle rare parmi plusieurs personnes qui ont été poussées, la perle rare ne sortira pas toute seule de nulle part ? Faire confiance à l'humanité.

Le cercle vicieux de la relève : moins une société a de jeunes, moins elle en aura !

Les activités associatives contribuent au développement personnel des individus tout en étant favorable à la cohésion sociale et à l'enrichissement culturel collectif. Le fonctionnement d'une telle société sont en général menées par des volontaires qui ont "reçu" de cette société et qui s'engagent ensuite à "redonner" à leur tour pour perpétuer la tradition (= principe réciprocaire). Sauf qu'à l'heure actuelle, le "narcissisme" et l'"égotisme" (=le culte du moi) ont pris le dessus et retiennent les nouveaux-venus qui ne sont là plus que pour "prendre" dans le seul but de renforcer leur estime de soi.

-> il faut mettre en œuvre un nouvel apprentissage social



# Génération Z (avis de spécialistes – extraits presse)

-  2002
-  2004
-  2006
-  2007
-  2009
-  2010
-  2014
-  2016

Gén. silencieuse, 4<sup>ème</sup> âge

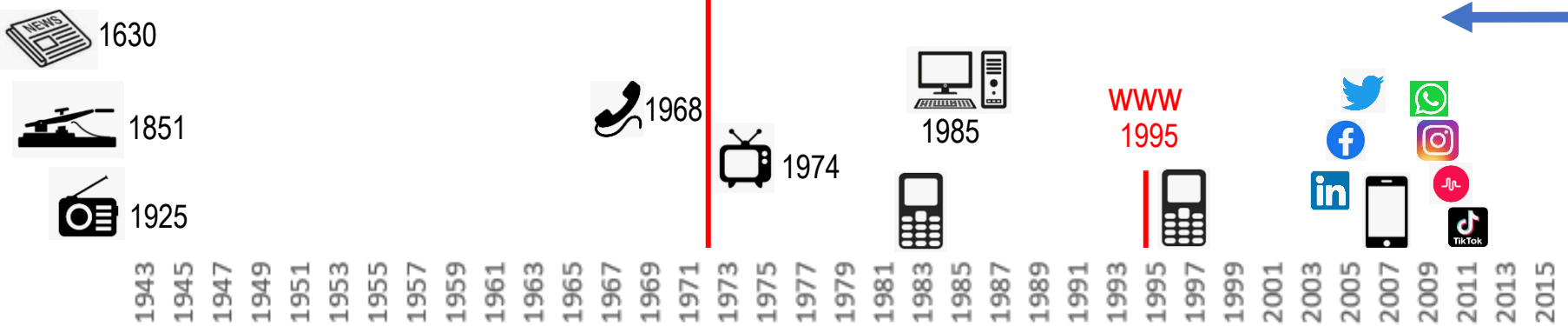
Gén. babyboomers (nés 1943 - 1960) : 62 à 79 ans

Gén. X (nés 1961 - 1981) 41 à 61 ans

Gén. millenials (Y) (nés 1980 - 1999) : 23 à 42 ans

Gén. Z (nés 1997 - 2010) : 12 à 25 ans

Gén. Alpha (nés 2010 – en. 2025)



# Génération X, Y, Z (avis de spécialistes – extraits presse)

## GÉNÉRATION X

Née entre 1960 et 1980, dite «génération du baby bust», elle fait le pont entre les «baby boomers» et les «millennials».

Entrés dans la cinquantaine, les «GenXers» sont ceux à qui l'ont demandé la plus grosse part des sacrifices pour équilibrer les régimes sociaux, notamment la retraite. Ils sont aussi ceux pour qui la perte ou le changement d'emploi représente le plus grand risque.



- Expérience
- Loyauté
- Sens de l'autorité et de la hiérarchie
- Esprit de compétition
- Organisation
- Capacité d'innovation managériale



- Faible capacité de communication
- Manque de transparence
- Conception pyramidale de l'entreprise
- Parfois techno-exclue



## GÉNÉRATION Y

Née entre 1980 et 1995, année de l'apparition de l'internet, celle des «digital natives» ou des Peter Pan. On la présente parfois comme la «génération sacrifiée» parce qu'elle est parvenue à l'âge de trouver un emploi et de fonder une famille en pleine crise.



- Pas de résistance au changement
- Forte capacité d'adaptation
- Forte autonomie
- Facilité d'apprentissage
- Envie d'entreprendre
- Parfaite maîtrise des outils technologiques
- Ouverture d'esprit



- Sens relatif de la hiérarchie
- Instabilité
- Egocentrisme
- Faible engagement collectif
- Moindre inventivité
- Prédominance du donnant-donnant
- Forte exigence d'équilibre vie privée/vie professionnelle



## GÉNÉRATION Z

Née après 1995, elle est ouverte sur le monde. Près de 70% de la génération Z est prête à travailler à l'international, selon une enquête menée par le Boson Project et BNP Paribas.

Ils sont multi-identitaires, débrouillards et connectés. 40% d'entre eux pensent qu'un bon réseau est plus important encore que les études pour réussir. Pour eux, l'entreprise est «dure», «compliquée» et «difficile». Près de la moitié d'entre eux désirent créer leur entreprise.



- Sens des valeurs
- Vision internationale
- Totale transparence
- Rapidité de pensée et d'action
- Originalité
- Soif d'entreprendre
- Fonctionnement en réseau



- Défiance vis-à-vis de l'entreprise
- Impatience
- Exigence
- Dispersion
- Concurrence de la future génération alpha



<https://www.journalducsm.com/generations-x-y-z/>

# Génération Z (avis de spécialistes – extraits presse)

Lorsque ces jeunes débarquent en entreprise, ils ont besoin d'être «connectés, dans le numérique, tout le temps».

Les jeunes ont besoin d'un sens, de tâches utiles, d'être estimés, d'équité et de salaires justes, constate-t-elle, mettant en garde les entreprises : «Ils changeront bien plus facilement de job si le travail et l'entreprise ne leur apportent pas assez de cohérence.»

Autre exigence : ils se montrent plus demandeurs de retours – félicitations ou critiques – de la part de la hiérarchie.

«Ils ne vont pas respecter un manager juste parce qu'il est plus âgé. C'est la compétence qui compte.»

Les valeurs sociétales (écologie, discrimination de genre) leur sont capitales. Cette jeunesse, «bien qu'empreinte de contradictions», porte attention au monde qui l'entoure. Et ses questionnements se sont accélérés avec la crise du covid, assure la chercheuse.



# Et maintenant ?

Poursuivre la réflexion au sein du thinktank ? Nouvelle séance ?

Retour dans les comités pour la mise en pratique ? Groupe «retours», ex. visioconférence 1x tous les 6 mois ?

Etablir un nouveau questionnaire pour répondre aux prochaines interrogations ? Quels réseaux sociaux ? Ordre de préférence de ces derniers ?

Réseaux sociaux, le plus adapté pour notre utilisation ? trouver une personne responsable qui peut gérer cela, conception (chronophage!), publication, promotion avec lien pour le fil d'actualité. Améliorer ce qui existe (par ex. groupe de discussion WA).

Site internet, la plateforme la mieux adaptée (Wix, etc) ? Utilisation du système RSS pour la mise à jour de l'information ? Mise en place d'un blog pour réponses rapides (evt en collaboration avec les CA ou sous la forme de FAQ ?

Proposer un calendrier google ?



## Et maintenant ?

AG : modifier les statuts, ex. covid : «Les assemblées peuvent se tenir par écrit ou sous forme électronique» ; art 66 CC stipule : « Les décisions de l'association sont prises en assemblée générale. La proposition à laquelle tous les sociétaires ont adhéré par écrit équivaut à une décision de l'assemblée générale.» Vérifier le taux de participation et du vote nécessaire (les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents), evt. le modifier. ou rendre l'AG plus conviviale (apéro, conférence, etc.) ?

Fusion : voir chapitre dissolution : proportion ? Favoriser la facilité de dissolution  
Mettre à l'ordre du jour annuellement, acceptation des statuts.

Elaborer une documentation / résumé des pistes possibles et informer les comités ?

Faire appel à un spécialiste ; inviter un spécialiste comme conférencier avec débat en fin de conférence.  
Jean-Claude Kaufmann

D'autres idées ?

